

09 oct 2023 -10:04

Les mesures d'hygiène de base sont essentielles pour lutter contre les infections respiratoires ! Nouvelle campagne nationale

A l'approche de la saison hivernale et de ses épidémies saisonnières, le SPF Santé publique et les autorités régionales et communautaires de santé lancent une campagne d'affichage commune intitulée « Conseils pour lutter contre les infections respiratoires ».

Cette campagne de sensibilisation a pour objectif de rappeler les mesures d'hygiène simples telles que :

- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ;
- Ventiler les espaces intérieurs ;
- En cas d'éternuement ou de toux, utiliser un mouchoir en papier à usage unique ou éternuer dans le coude ;
- Pour les personnes de 65 ans et plus, les personnes enceintes, les professionnels de la santé ou les personnes fragiles, se faire vacciner ;
- Rester à la maison si vous êtes malade. Porter un masque dans les transports en commun et les lieux forts fréquentés.

Il est prouvé scientifiquement que ces mesures d'hygiène constituent la base pour limiter le risque d'infection respiratoires, la transmission de ces virus se faisant par les sécrétions respiratoires et/ ou aérosols, lors de toux et/ ou éternuements Il est donc essentiel de les respecter pour limiter les épidémies.

La campagne se compose de 2 affiches. Une est destinée aux adultes et l'autre est composée de messages simples et de dessins ludiques pour être assimilée par les enfants. Elle sera visible dès cet automne dans toute la Belgique et durant toute la période hivernale.

Afin de toucher le plus grand nombre, le dispositif suivant a été déployé :

- Un dispositif d'affichage digital / print dans les hôpitaux, pharmacies, centres de soins, centres de santé et cabinets médicaux ;
- Un dispositif d'affichage dans les établissements scolaires, les secteurs Accueil temps libre, Promotion de la Santé à l'école, crèches... ;
- Une diffusion en ligne et sur les réseaux sociaux des Entités fédérées et du SPF Santé publique.

Les affiches de la campagne de sensibilisation sont téléchargeables sur le site internet du SPF Santé publique [via ce lien](#).

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be